

**David Samzun, maire de Saint-Nazaire ; Philippe Grosvalet, président du Département de Loire-Atlantique, et Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire, publient ce mardi 29 décembre une déclaration pour l'abandon de la vente des Chantiers de l'Atlantique.**

« **Saint-Nazaire**, Les Chantiers de l'Atlantique ont écrit plus de 150 ans d'histoire glorieuse. Des milliers d'habitants de la région y travaillent, beaucoup comme leurs parents y ont travaillé et de nombreux jeunes rêvent d'y accomplir leur carrière. Ici, toute la population vibre encore à l'évocation du Normandie, du Jean Bart quittant le chantier à la barbe des envahisseurs en 1940, du France, du Souverain des Mers... Cette entreprise est plus que notre fierté. Elle est le cœur battant et l'identité'' de tout un territoire, un bout de la France connu dans le monde entier comme leader mondial de son secteur, un enjeu de souveraineté.

Cette aventure se prolonge, aujourd'hui, avec un tissu d'entreprises locales dont le dynamisme et la capacité d'innovation s'ajoutent à ceux des Chantiers de l'Atlantique, malgré le coup terrible que la crise sanitaire a porté'' au marché de la croisière. Pourtant, nous sommes inquiets car l'entreprise se retrouve prise au piège d'un agenda des pouvoirs publics qui n'avance pas. Elle est, surtout, sous la menace d'une emprise chinoise qui pourrait hypothéquer son avenir. C'est donc un cri d'alarme que nous lançons aujourd'hui.

Le destin économique de notre pays est indissociable de celui de l'Europe, qui doit jouer pleinement son rôle face au concours d'impérialisme auquel se livrent la Chine et les États-Unis. Dans cette optique, nous aurions pu accueillir favorablement le projet de rachat que présente actuellement l'entreprise italienne Fincantieri.

## **« Qui peut croire que c'est une bonne nouvelle pour l'Europe ? »**

Toutefois, cette initiative soulève de nombreuses questions en matière de droit de la concurrence, qui n'ont pas échappé à la Commission européenne. En outre et surtout, ce que l'offre d'achat de Fincantieri n'essaie même plus de dissimuler, c'est que l'entreprise italienne a décidé de s'allier avec le chantier naval chinois CSSC. Celui-ci vient de faire irruption sur le marché des grands paquebots, en prenant une commande auprès de l'armateur américain Carnival Cruise Line, grâce à l'aide de Fincantieri et à un gravissime transfert de technologie. Qui peut croire que c'est une bonne nouvelle pour l'Europe ?

Les Chantiers de l'Atlantique détiennent des savoir-faire stratégiques, qui sont le fruit de décennies d'innovation collective. Nous ne pouvons pas laisser piller ce trésor de compétences.

Nous, élus, responsables territoriaux, ne sommes pas restés inactifs et avons tous manifesté nos plus grandes inquiétudes. La Région Pays de la Loire est notamment devenue partie prenante à la procédure en cours auprès de la Commission européenne. Très récemment, un rapport du Sénat est également venu tirer la sonnette d'alarme.

Nous comprenons que des procédures doivent être respectées. Toutefois, depuis que la Commission a demandé des explications à Fincantieri, au début de l'année 2020, plus rien ne s'est passé'', ni à Paris ni à Bruxelles : l'entreprise italienne n'a jamais répondu et personne n'en tire de conclusion.

L'État, actionnaire majoritaire, a choisi de confirmer de mois en mois son accord de vente avec Fincantieri. La Commission européenne préfère ne pas se positionner sur ce projet pourtant contraire à l'intérêt des peuples d'Europe. Il est urgent d'agir !

## **« L'État doit prendre ses responsabilités »**

Plus que jamais, l'État doit prendre ses responsabilités : ne pas laisser Les Chantiers de l'Atlantique dans l'incertitude, incapables de se projeter dans une stratégie à moyen et long terme. Cette entreprise a besoin d'un actionnariat de long terme qui fixe un cap et accompagne l'équipe de direction dans la tempête.

La crise que nous vivons prouve, s'il en était besoin, que la voie à suivre n'est pas seulement celle de l'excellence et de l'innovation dans la construction des grands paquebots, mais aussi celle de la diversification et ceci de façon urgente : c'est en particulier maintenant que Les Chantiers de l'Atlantique doivent trouver leur place dans la filière des énergies renouvelables. L'aventure industrielle est de chair et d'os, de larmes parfois, de courage, avant tout. Elle est entrepreneuriale, parce qu'il faut savoir sortir de sa zone de confort et parier sur l'avenir. Nous en appelons donc au président de la République pour ne plus différer les décisions.

Nous demandons à l'État d'abandonner la vente des Chantiers de l'Atlantique à Fincantieri.

La Ville de Saint-Nazaire, le Département de Loire-Atlantique et la Région des Pays de la Loire soutiendront toute solution alternative d'actionnariat, française si possible, qui devra être mise en place rapidement. Solution qui devra permettre d'assurer la pérennité et la stabilité de l'entreprise ainsi que la sécurité des emplois. »

**David Samzun, maire de Saint-Nazaire ; Philippe Grosvalet, président du Département de Loire-Atlantique, et Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire**